

Forum des OD, Marseille

**Ensemble préparons la  
fédération de demain**

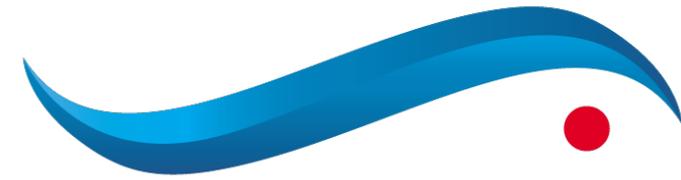


FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Introduction

## Finalité du Forum, perspectives

Fred Di Meglio

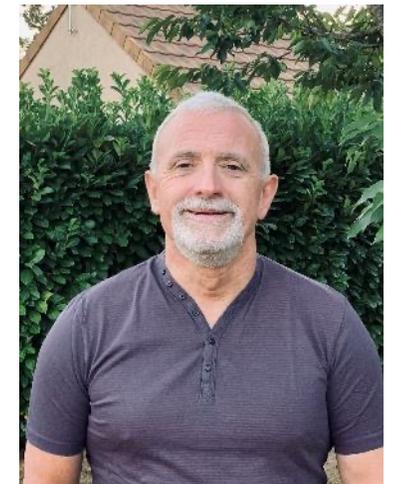


# La FFESSM et Le Bénévolat

Forum des OD  
24 -25 septembre 2022

# L'équipe en charge du bénévolat

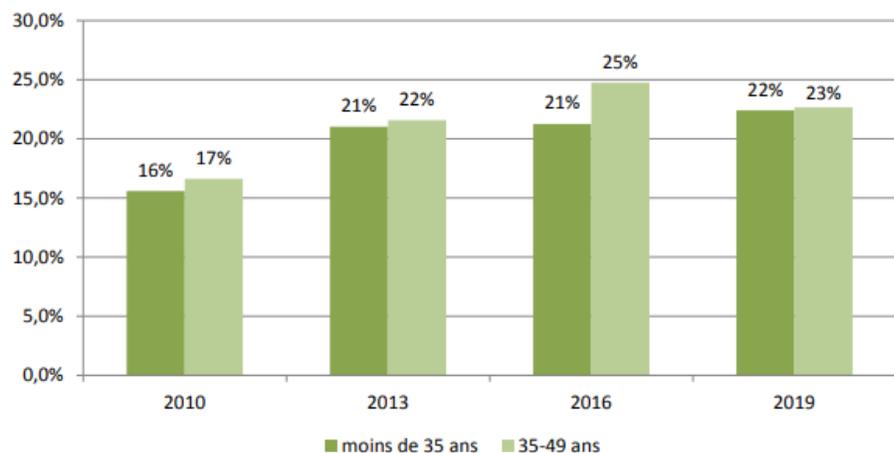
- Isabelle Larvoire
- Pascale Mignon
- Cyrilan Boisfard
- Patrick Dumas
- Yvon Ropert



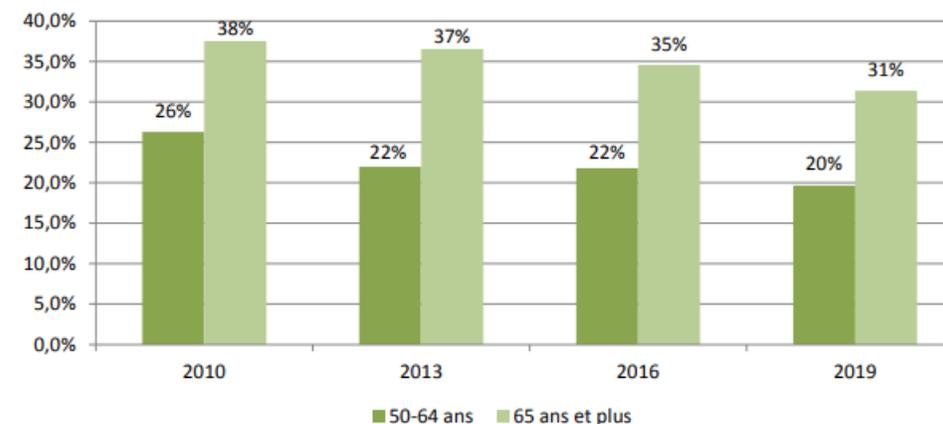
## Quelques chiffres nationaux \*

- 13 millions de bénévoles qui animent 1.500.000 associations.
- 6.6 millions consacrent au moins 8 heures par mois.
- Confirmation de la progression du bénévolat « occasionnel ».
- 52% de femmes pour 48% d'hommes en 2019 dans les associations.

Taux d'engagement associatif  
des plus jeunes

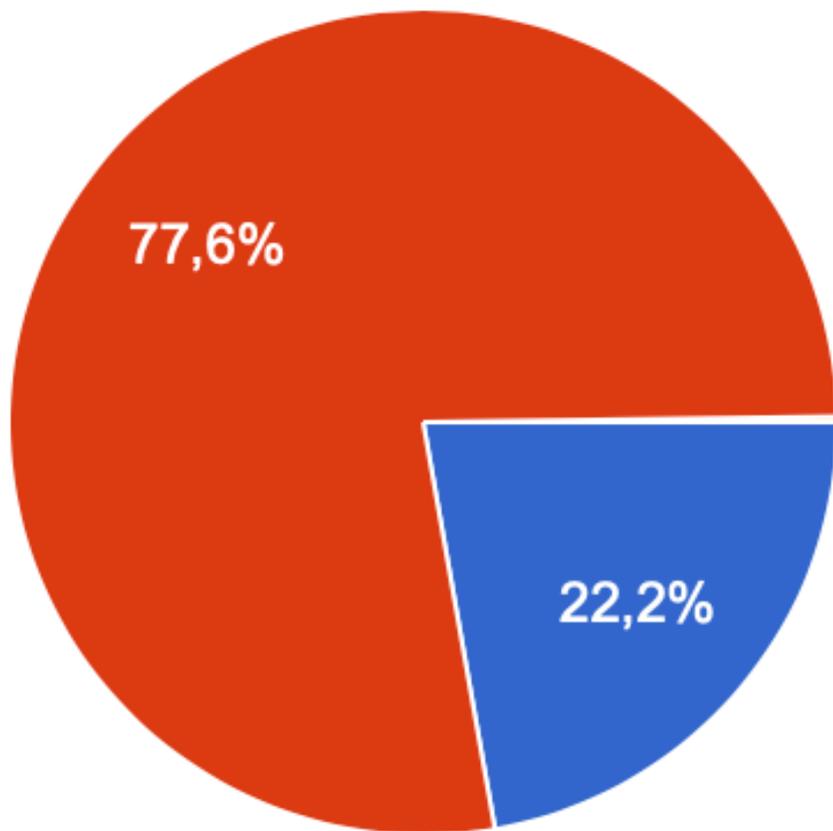


Taux d'engagement associatif des plus âgés



\* Mars 2019. Source [ETUDE\\_Evol bénévolat associatif en 2019\\_DEF.pdf \(francebenevolat.org\)](#)

## Quelques chiffres de l'enquête



- Une femme
- Un homme

**1874 Réponses**



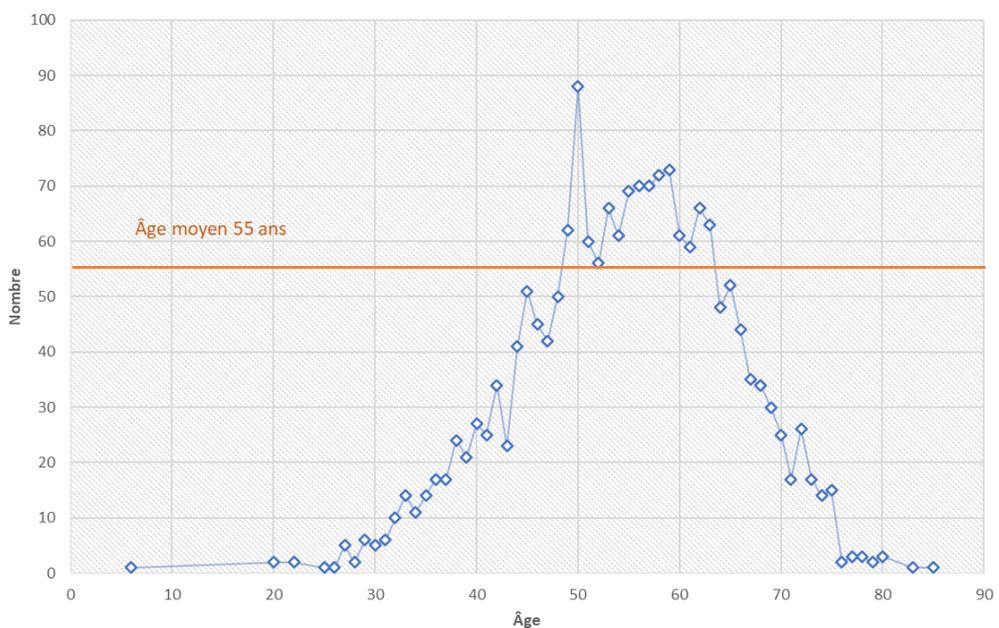
# Classe d'âge des personnes ayant répondu



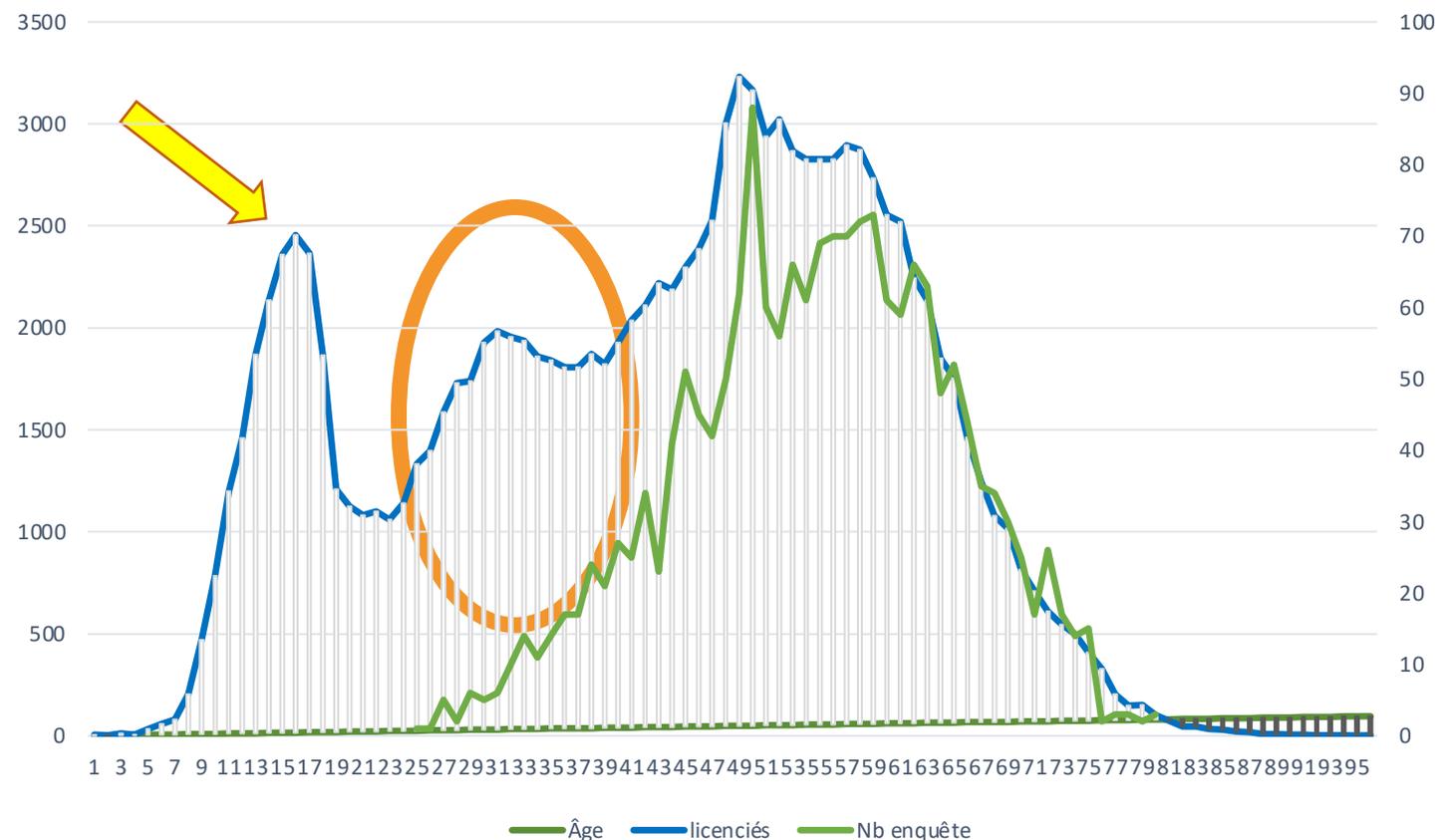
# Répartition en fonction de l'âge

Moyenne d'âge femmes	52 ans
Moyenne d'âge hommes	55 ans

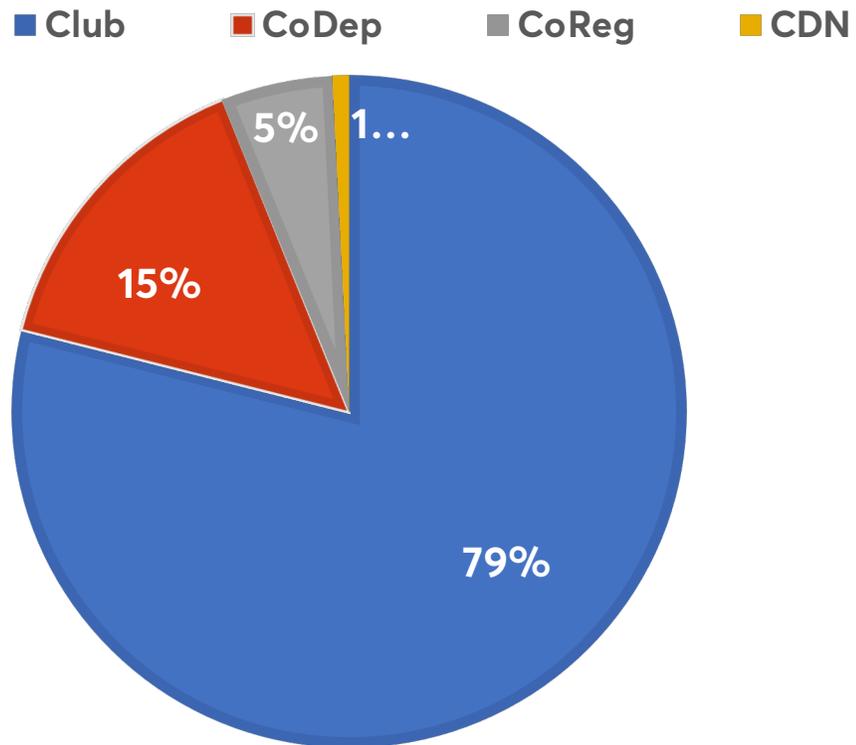
Répartition en fonction de l'âge



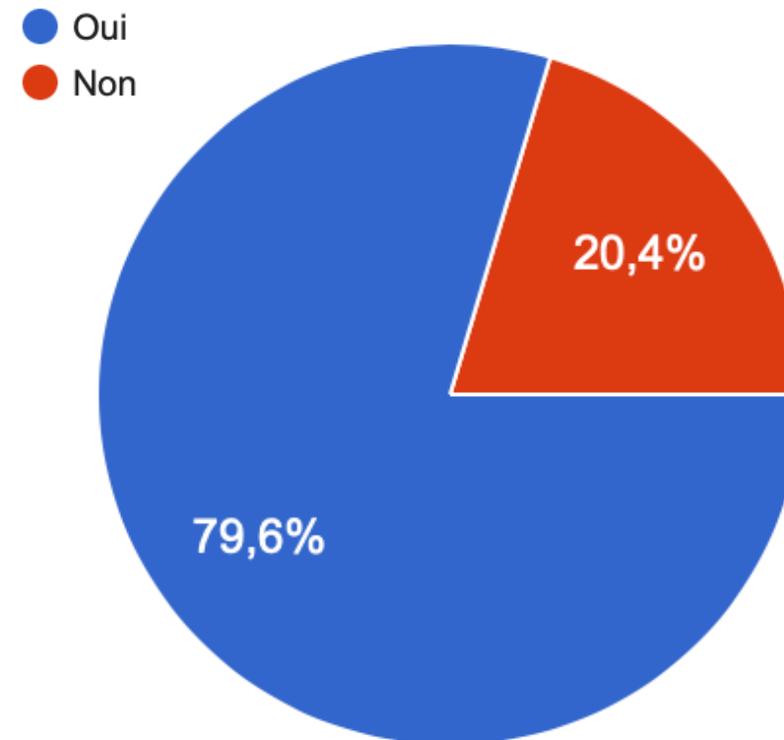
Courbes réponse à l'enquête versus licenciés 2021-2022



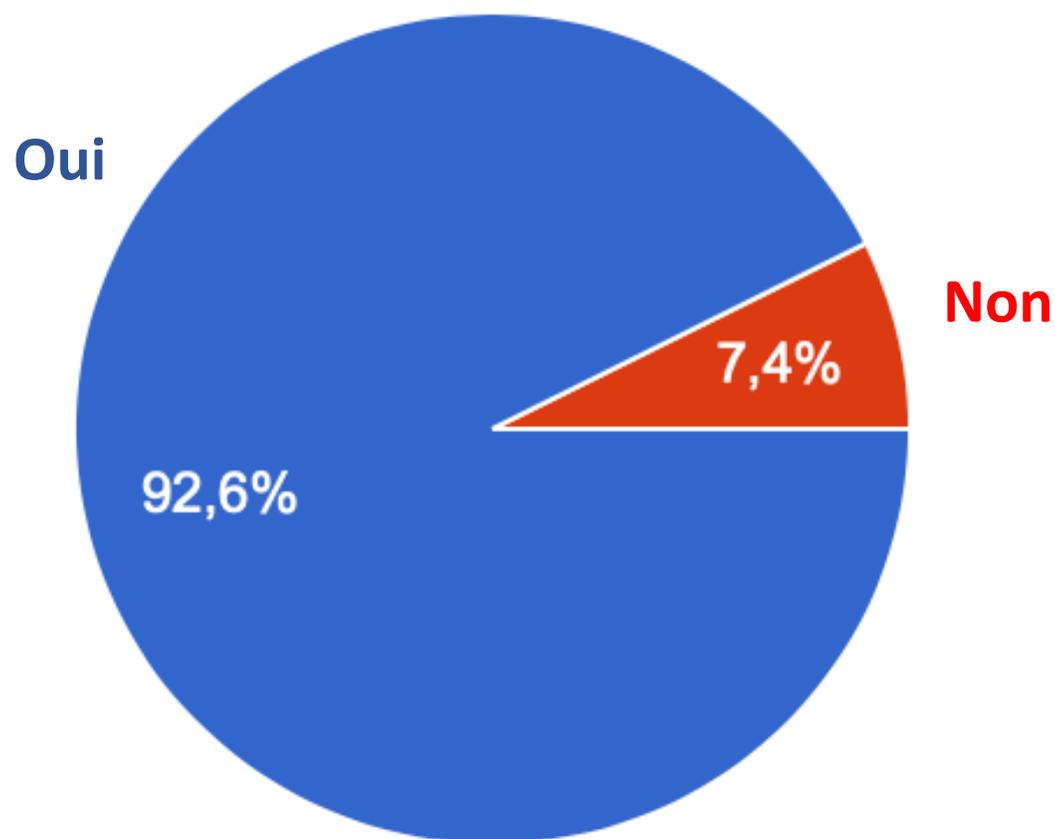
## Dans quelle structure es-tu ?



## Te sens-tu reconnu dans ta mission de bénévole ?



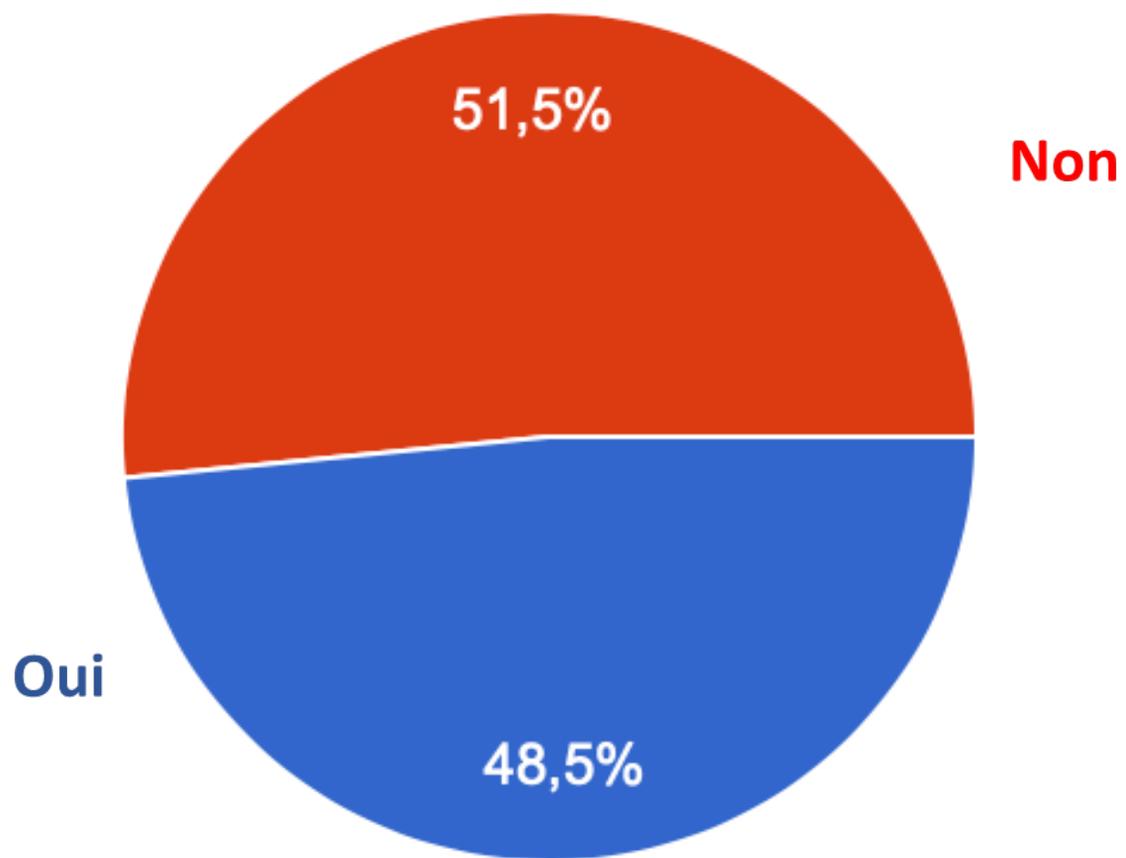
# Dans ta mission, prends-tu des initiatives et des décisions ?



## Si non, pourquoi?

- Omnipotence du président, du référent technique, des anciens
- Pas de reconnaissance
- Pas de décision individuelle, tout est collectif (démocratie respectée)
- Pas d'implication (nouveau dans le club), pas de légitimité , pas le temps

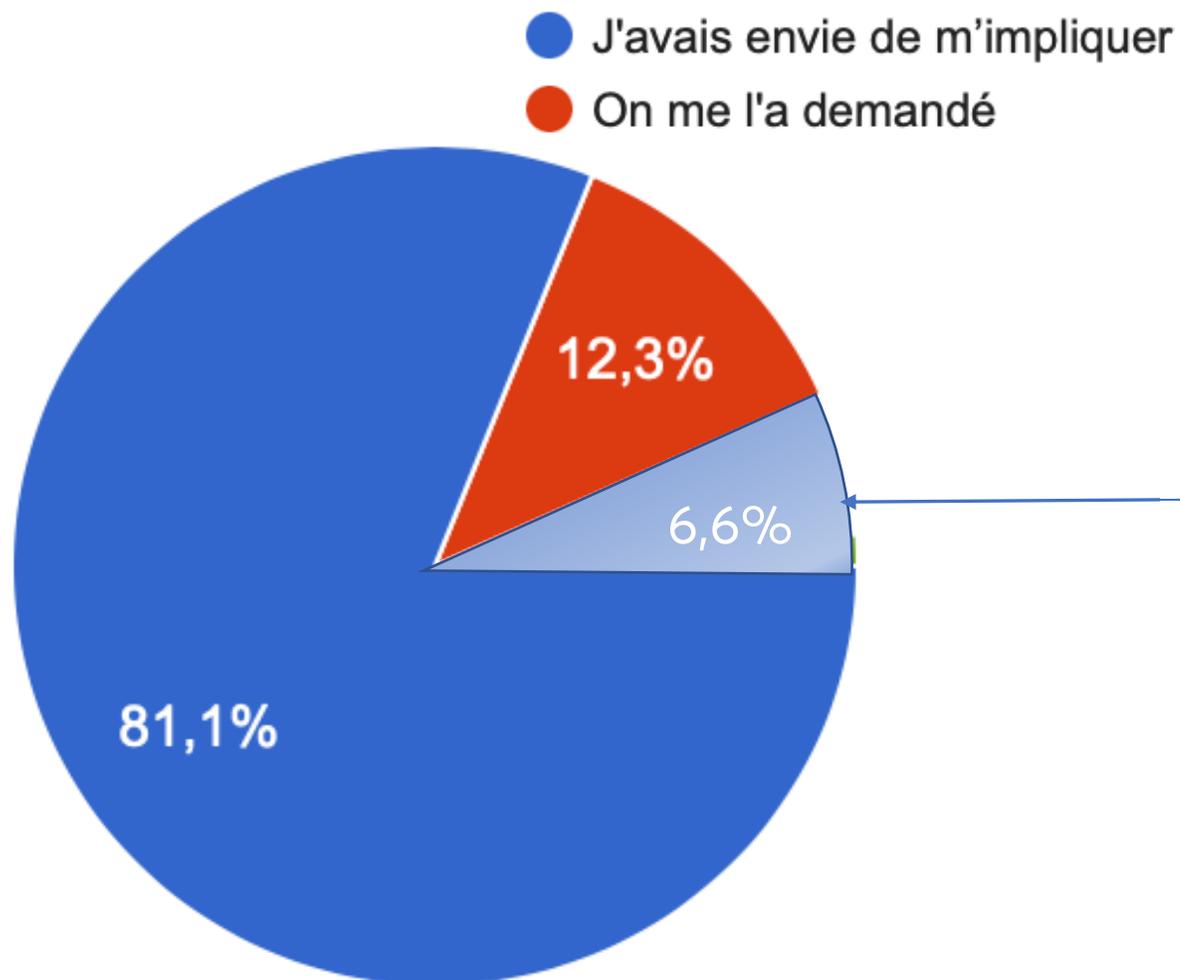
# Rencontres-tu des difficultés dans tes missions de bénévole?



## Si oui, pourquoi?

- Peu de bénévoles s'impliquent, pas de relais, divergences de point de vue entre dirigeants/cadres.
- Manque de soutien (tout type), manque de transparence, manque de licenciés, comportement individualiste, manque de réactivité des adhérents.

# Comment es-tu devenue bénévole ?



Pour transmettre ses connaissances

Tout naturellement par vocation

J'aime encadrer

Pour l'envie d'enseigner

J'ai toujours fait du bénévolat

Par amour du bénévolat

Pour l'association

Pour créer un club

Vis-à-vis du club

Par héritage familiale

Pour remercier ceux qui m'ont aidé

Intérêt pour la plongée

# Qu'est-ce qui te motive en tant que bénévole ?

- C'est avant tout l'envie de transmettre une vision et de permettre aux gens de découvrir une activité.
- La possibilité de prendre des responsabilités auxquelles on n'a pas tjrs accès dans le monde professionnel.
- Il n'y a pas de plus courageux et passionné que le cœur d'un bénévole. Sans ce monde beaucoup n'aurait pas accès à ce milieu sportif et culturel.



## Quelles sont tes attentes pour la suite de ton engagement?



- Des facilités de communication auprès des licencié(e)s, des aides budgétaires, des refontes de formation.
- Une aide envers les clubs pour ses bénévoles, encadrants afin de les valoriser, motiver et éviter de les perdre. Plus de reconnaissance fédérale sincère.
- Moins de complexités administratives, juridiques.
- Formations, informations, outils proposés par la FESSM sur administration site internet/réseaux sociaux, possibilités de subventions, procédure réduction d'impôt via don aux assos.

## Quels conseils, quelles astuces donnerais-tu à d'autres bénévoles qui souhaitent s'engager au sein d'une asso ?

- Avoir du temps à donner, avoir l'esprit « associatif », ne pas avoir peur d'innover, de partager, de donner.
- Se tourner vers les personnes en qui on a confiance, se documenter, s'engager dans des actions qui plaisent.
- Communiquer, se forger une culture et aller vers les gens. Provoquer des discussions et encourager les actions collectives.
- Une journée d'information et d'échanges.
- Allez-y ! c'est plein de contraintes mais très gratifiant quand les adhérents te disent merci pour tout.



# C.E.C – Compte Epargne Citoyen

- Il sert à reconnaître le rôle citoyen de certains individus très investis.
- Il s'adresse aux plus de 16 ans qui ont signé un contrat d'apprentissage.
- Il donne droit à des activités bénévoles associatives permettant d'acquérir 240€ sur votre CEC par an.
- Les conditions d'éligibilité: siéger dans l'organe d'administration ou de direction de l'association pendant au moins 200 heures au cours de l'année civile.

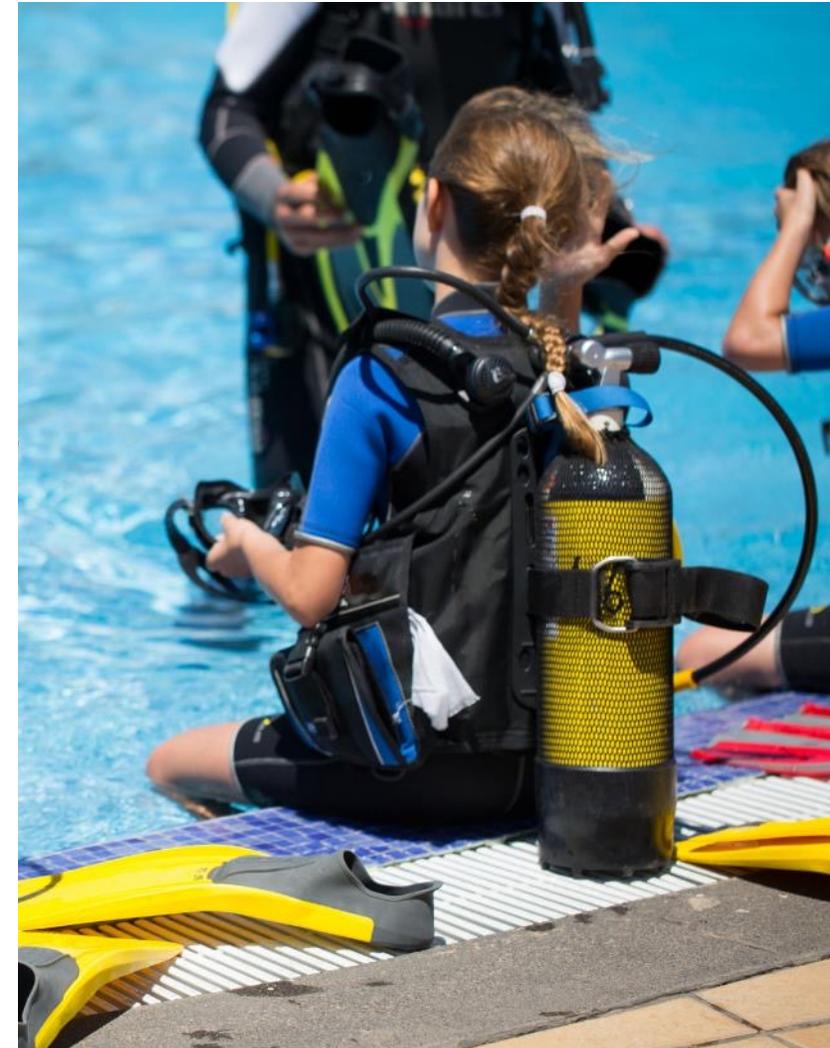
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>



# V.A.E – Validation des acquis de l'expérience

- La VAE vous permet d'obtenir une certification grâce à votre expérience.
- Tout bénévole peut en bénéficier.
- Vous devez pouvoir justifier d'au moins 1 an d'expérience à temps complet, soit 1607 heures.

<https://www.vae.gouv.fr/la-vae/>



# Nos projets et réalisations

- Une adresse mail :

[benevoles@ffesm.fr](mailto:benevoles@ffesm.fr)

- Un site « **Carrefour du bénévoles** »

<https://carrefourdesbenevoles.ffesm.fr>

- Des fiches d'aides, des tutoriels à destination des clubs, des bénévoles, des licenciés....
- De l'écoute , de l'aide aux personnes qui le souhaitent.



**Merci de votre  
attention 😊**

RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER  
FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR MODERNISER  
PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER VEILLER CONCERTE IMAGINER  
RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER  
FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR MODERNISER  
PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER VEILLER CONCERTE IMAGINER  
RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER  
MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER  
ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR VEILLER CONCERTE IMAGINER  
RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER  
FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR MIXER S'OUVRIR  
MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER  
ENCOURAGER MAILLER TISSER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR  
MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER  
MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER  
ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR RENFORCER VALORISER  
VEILLER COMMUNIQUER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER  
CONQUERIR TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER VALORISER  
VEILLER CONCERTE IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR RAYONNER  
CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER MAILLER  
TISSER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER  
VEILLER CONCERTE IMAGINER MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER  
CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER  
TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER  
VEILLER CONCERTE IMAGINER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER  
MIXER S'OUVRIR MUTUALISER FACILITER ACCOMPAGNER CONCERTE  
ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR  
IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER  
DIVERSIFIER FACILITER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER CONCERTE  
DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR S'OUVRIR  
MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER  
ENCOURAGER MAILLER COMMUNIQUER  
MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER  
ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR ENCOURAGER MAILLER TISSER  
PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER VALORISER VEILLER  
CONCERTE IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR M MAILLER TISSER  
INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER MAILLER TISSER  
PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER MAILLER TISSER  
CONCERTE IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MAILLER TISSER  
INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER  
CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER MAILLER TISSER  
TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR RAYONNER CONQUERIR  
RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER  
MAILLER TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER  
VALORISER VEILLER CONCERTE IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR  
RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER  
MAILLER TISSER PREVENIR TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER  
RENFORCER VALORISER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR  
INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR  
MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER VEILLER CONCERTE  
IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER  
DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR

Fédérer  
préservé  
ANIMER  
FORMER  
développer  
PROTÉGER  
PERFORMER





FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Nouvelle vision du GP au MF1+

Patrick Lamerat, Greg Poirier



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

**FFESSM**

IMMERSION & EMOTION

# Dialogue sur le développement des pratiques

**Manu Serval, Richard Thomas, Jo Vrijens**



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Innovation de l'offre Nouvelles licences, cartes, ATP

Jean Lou Ferretti, Manu Serval, Alain Delmas



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Projet associatif clubs et OD appui sur le PSF et sur le PST.

Pascale Mignon, Fred Di Meglio

# FORUM OD

Marseille - 24 Septembre 2022

## LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT SPORTIF (CODEP) ET ASSOCIATIF (CLUBS)

### APPUI sur le Plan Sportif Fédéral et sur le Plan Sportif Territorial

Ensemble préparons la fédération de demain



# Des idées pour les OD

- 1- Objectif du projet de développement.
- 2- Comment rédiger un projet ?
- 3- Quel public est concerné ? Quelles priorités ?
- 4- Qui impliquer ?
- 5- Réactualiser son projet de développement
- 6- La nouvelle gouvernance du sport :  
PSF et PST

Ensemble préparons la fédération de demain



# Des idées pour les OD

## 1- Objectifs du projet de développement

- 2- Comment rédiger un projet ?
- 3- Quel public est concerné ?  
Quelles priorités ?
- 4- Qui impliquer ?
- 5- Réactualiser son projet de développement
- 6- la nouvelle gouvernance du sport (PSF et PST)

- Faire un état des lieux
- Donner du sens et une orientation à son club / CODEP
- Impliquer les acteurs (dont les licenciés)
- Prévoir et développer des actions (et leur mise en œuvre) dans le cadre de projets
- Réfléchir à l'avenir de sa structure
- Rendre son club/ CODEP visible et le responsabiliser sur le plan sociétal (lutte contre les discriminations)
- Motiver des demandes de subventions

## Des idées pour les OD

- 1- Objectifs du projet de développement
- 2- Comment rédiger un projet ?**
- 3- Quel public est concerné ?  
Quelles priorités ?
- 4- Qui impliquer ?
- 5- Réactualiser son projet de développement
- 6- la nouvelle gouvernance du sport (PSF et PST)

Aide : le guide proposé par la FFESSM :

<https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/08/eb2d68a408660317e1fc2b1af0e9183a4af5963e.pdf>

Étapes

Fiches pratiques

Aide à la rédaction formalisée

Conseils

## Des idées pour les OD

1- Objectifs du projet de développement

2- Comment rédiger un projet ?

**3- Quel public est concerné ?**

**Quelles priorités ?**

4- Qui impliquer ?

5- Réactualiser son projet de développement

6- la nouvelle gouvernance du sport (PSF et PST)

- Le public concerné :

Les pratiquants, les partenaires (commune, département...)

- Priorités sportives, sociales, environnementales, financières

> créer de nouvelles activités (rando sub, PSP...)

> créer du lien (jeunes, sport santé, seniors)

> lutter contre les discriminations dans le sport : accès à la parité, inclusion des personnes en situation de handicap.

> développer des outils et des compétences (site internet, mutualisation de moyens, formations)

> Trouver des sources diversifiées de financement.

## Des idées pour les OD

- 1- Objectifs du projet de développement
- 2- Comment rédiger un projet ?
- 3- Quel public est concerné ?  
Quelles priorités ?
- 4- Qui impliquer ?**
- 5- Réactualiser son projet de développement
- 6- la nouvelle gouvernance du sport (PSF et PST)

- Club : l'intercommunalité, le département, la région, l'État (Agence Nationale du Sport) et les acteurs du mouvement sportif (pratiquants, dirigeants, cadres, bénévoles)
- Le club intégrera dans son projet associatif une dimension territoriale en cohérence avec la réalité sociale, géographique, matérielle (équipements sportifs par exemple) de son lieu de pratique (littoral, milieu rural, environnement citadin)

## Des idées pour les OD

1- Objectifs du projet de développement

2- Comment rédiger un projet ?

3- Quel public est concerné ?  
Quelles priorités ?

4- Qui impliquer ?

**5- Réactualiser son projet de développement**

6- la nouvelle gouvernance du sport (PSF et PST)

- Projet prévu pour une olympiade
- Intégrer les nouveautés (réglementaires, statutaires, sportives)
- Faire un bilan / une évaluation à mi-parcours de l'olympiade
- Suivre l'évolution sociétale (égalité H-F, sport-santé, personnes en situation de handicap, jeunes, séniors, transition écologique)
- S'ouvrir à de nouvelles compétences, une gestion différente (appui sur la nouvelle gouvernance du sport)

## Des idées pour les OD

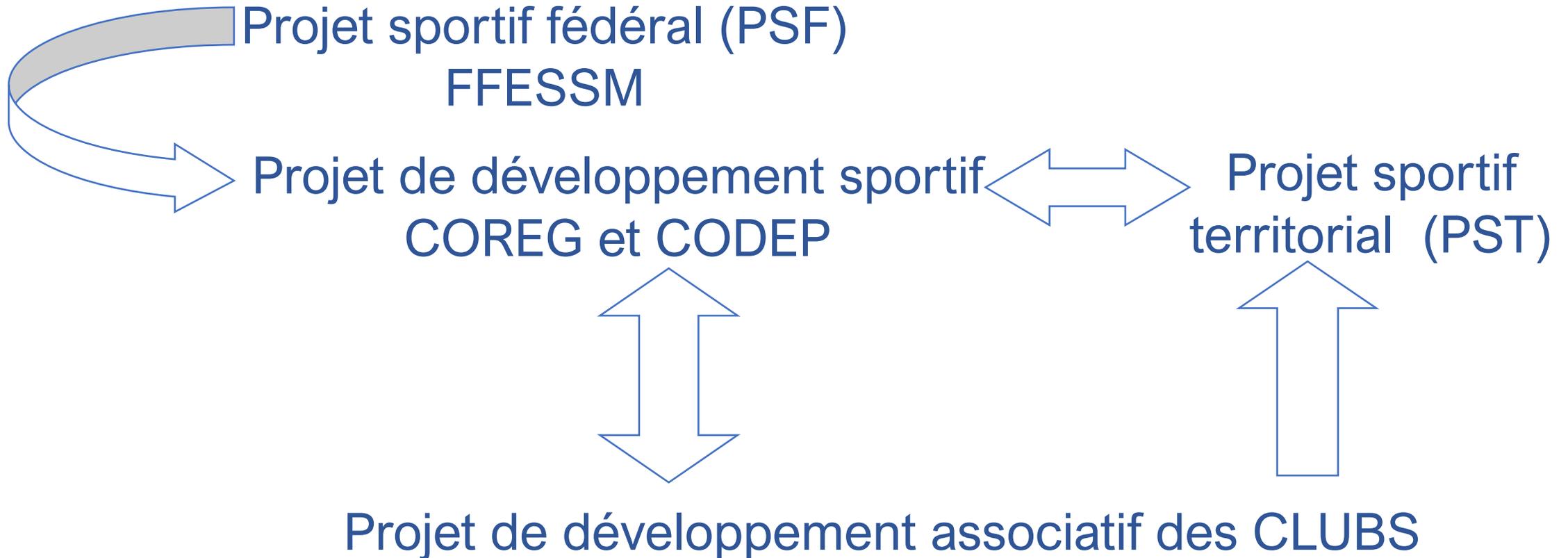
Projet de développement sportif : les OD et la nouvelle gouvernance du sport

Les enjeux pour les OD :

- Sources de financements à chercher dans les territoires
- Développer des offres de pratiques diversifiées (répondre aux demandes diverses du public et à tous types d'aspirations)
- Prise d'autonomie du mouvement sportif vis-à-vis de l'État et développement de sa responsabilisation (intérêt général, utilité sociale)
- Cadre réglementaire assoupli pour les « acteurs-offreurs » (faciliter l'adaptation à la demande)
- Contrat avec tous les acteurs possibles et les usagers (sur la base d'un projet sportif territorial)

# Des idées pour les OD

Projet de développement sportif : les OD et la nouvelle gouvernance du sport



## Des idées pour les OD

### **PROJET SPORTIF FEDERAL (PSF) - FFESSM**

olympiade 2021-2024, validé par la Direction des sports  
Forces et faiblesses / Leviers Développement / Nos actions

Développement des  
activités Jeunes

Sport Santé

Protection du  
pratiquant (REX)

Performance sportive,  
haut niveau

Développement Durable  
et RSO. Trois volets

Amélioration de la  
mixité x 3

Transition numérique  
S.I - E.learning  
Carnet plongée

Communication et  
médiatisation

Refonte Ecole  
Française plongée

Des idées pour les OD

## **Nouvelle Gouvernance du Sport :**

Les Acteurs – ANS création 2019 appliquée 2020 :  
Mouvement Sportif / Collectivités Territoriales  
Institutions et Etat / Monde Economique

Conférences Régionales du Sport  
**PROJET SPORTIF TERRITORIAL**

répond aux enjeux des régions et  
intègre les priorités nationales.  
Cinq politiques publiques

12 CRS en Métropole et 2 en O-M

Adoption PSF fin 2022 Métropole  
et fin 2023 pour Outre-Mer  
Puis Installation Conférences des  
financeurs sur chaque région.

## Des idées pour les OD

### **PROJET SPORTIF TERRITORIAL (PST) – échelle région**

Chaque collège d'acteurs identifie ses priorités pour chaque thème de politiques publiques.

Égal accès de tous à la pratique sportive

Performance sportive, haut niveau et rayonnement du territoire

Cohésion sociale du territoire avec le sport

Lieux de pratique et équipements sportifs du territoire

Développement filière économique du sport dans le territoire

## Des idées pour les OD

# Perspectives futures du développement du Sport ?

## Un modèle sportif à réinventer ?

Quatre types d'évolution du mouvement sportif (CDES –ANS)

### 1- Mutations de la demande sociale de pratique sportive

(pratique autonome non fédéré / pratique vers bien-être et santé, détente / sports de nature / digitalisation des pratiques)

### 2- Développ. nouvelles offres % aux problèmes de société

(sédentarité / sport santé / nouveaux publics / parasport)

### 3- Croissance de la logique économique

(crise bénévolat / professionnalisation / sport outil social / retombées éco.)

### 4- Contrainte environnementale croissante

(massification de certaines pratiques / équip. énergivores / éco-gestes)





# Des idées pour les OD

- 1- Objectif du PDS
- 2- Comment rédiger un PDS ?
- 3- Pour qui ? Quelles priorités ?
- 4- Qui impliquer ?
- 5- Réactualiser son PDS.



## Des idées pour les OD

### 1- Objectifs du PDS

2- Comment rédiger un PDS ?

3- Pour qui ? Quelles priorités ?

4- Qui impliquer ?

5- Réactualiser son PDS.

- Faire un état des lieux
- Donner du sens et une orientation à son club / CODEP
- Impliquer les licenciés
- Prévoir des projets, développer des actions (et leur mise en œuvre)
- Réfléchir à l'avenir de sa structure
- Rendre son club/ CODEP visible, renvoyer une image sérieuse, fiable et rassurante
- Motiver des demandes de subventions

## Des idées pour les OD

1- Objectifs du PDS

**2- Comment rédiger un PDS ?**

3- Pour qui ? Quelles priorités ?

4- Qui impliquer ?

5- Réactualiser son PDS.

Aide : le guide proposé par la FFESSM :

<https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/08/eb2d68a408660317e1fc2b1af0e9183a4af5963e.pdf>

Étapes

Fiches pratiques

Aide à la rédaction formalisée

Conseils

## Des idées pour les OD

1- Objectifs du PDS

2- Comment rédiger un PDS ?

**3- Pour qui ? Quelles priorités ?**

4- Qui impliquer ?

5- Réactualiser son PDS.

- Les acteurs du club / du CODEP et les partenaires (politiques, sportifs..)
- Priorités sportives, sociales, environnementales, financières
  - > créer de nouvelles activités
  - > créer du lien (jeunes, sport santé, nouveaux adhérents, bénévoles)
  - > développer des outils et des compétences
  - > Trouver des financements

## Des idées pour les OD

1- Objectifs du PDS

2- Comment rédiger un PDS ?

3- Pour qui ? Quelles priorités ?

**4- Qui impliquer ?**

5- Réactualiser son PDS.

- Impliquer les licenciés (dirigeants, cadres, bénévoles, adhérents), les salariés.
- Solliciter les instances fédérales (locales et nationale)
- Impliquer les commissions
- Dialoguer avec les partenaires de tous types

## Des idées pour les OD

1- Objectifs du PDS

2- Comment rédiger un PDS ?

3- Pour qui ? Quelles priorités ?

4- Qui impliquer ?

**5- Réactualiser son PDS.**

- PDS prévu pour une olympiade
- Intégrer les nouveautés (réglementaires, statutaires, sportives)
- Faire un bilan / une évaluation à mi-parcours de l'olympiade
- Suivre l'évolution sociétale (égalité H-F, sport-santé, personnes en situation de handicap, jeunes, séniors, transition écologique)
- S'ouvrir à de nouvelles compétences, une gestion différente

# Des idées pour les OD

CONCLUSION

Co-construction

Planification

Engagement collectif

Valeurs

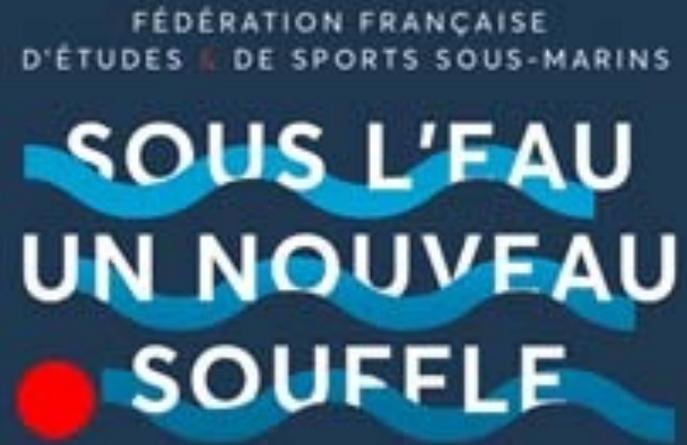
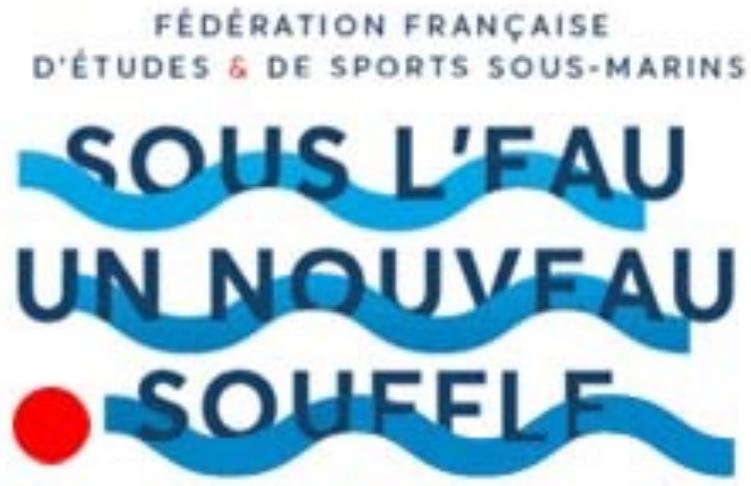
Viabilité



# Des idées pour les OD

MERCI DE VOTRE ATTENTION





# Subventions - Part territoriale - ANS



## CNAS - CTAS

- très gros travail de la part des CTAS, réalisé le plus souvent par **nos bénévoles**,
  - épaulés par les CTS pour les régions qui ont la chance d'en disposer
- merci beaucoup
- beaucoup de travail fait par le CNAS, **fortement épaulé par Aurélie**
- merci beaucoup

# ANS part territoriale : les chiffres

- somme totale attribuée à la FFESSM
- en 2020 571 195 €
- en 2021 572 450 € + plan relance (Covid) 122 450 €
- en 2022 684 000 €

## 2022 ANS part territoriale : les chiffres

- nombre de demandes 219
- rejeté non éligibles 27
- éligibles, non retenus par leur CTAS 17
  
- dossiers retenus 175
  
- moyenne de 3-4 actions par dossier
- donc en tout plus de 500 actions à évaluer

# ANS part territoriale : les chiffres

- rejeté non éligibles 27
  - dont 4 codep
  - et 13 clubs
    - hors délai, pb de budget, pb d'actions non éligibles (achat matériel, compresseur etc ...)
    - et beaucoup de doublons (un dossier par action, qui ont été fusionné et seul la fusion est retenue, ceci explique que le total ne fasse pas 27)
- éligibles, non retenus par leur CTAS 17
  - dont 5 codep
  - et 12 clubs
    - budgets pas cohérents, part de subvention trop élevée, achat de matériel, pas de justification, pas de PDA, et des aides « personnalisées » aux sportifs ...

# Objectifs de la FFESSM pour 2022

- **objectifs atteints**

- nombre de club attendu : 125
- **nombre de demandes club : 139** **soit 111 %**
  - mais seulement **114 éligibles** soit 91 %
- nombre de Codep attendus : 50
- **nombre de demandes Codep : 51** **soit 102 %**
  - mais 10 Codep non éligibles
- et 15 régions
  - en 2019 seulement 75 % des régions

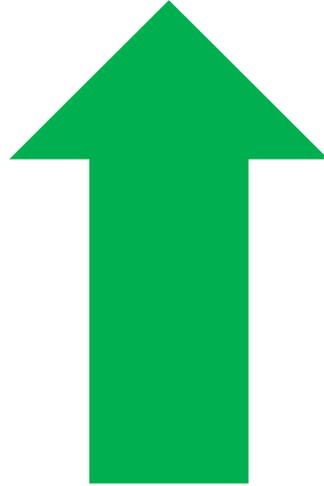
# Global

Part territoriale	Développement	Accès au Haut Niveau	Total
Régions	179 017	41 181	220 198
Codep	147 820	9 671	157 500
Clubs	258 302	48 000	306 302

# ANS part territoriale : les chiffres

% clubs

- en 2022 44,8 %
- en 2021 41,1 %
- en 2020 41,0 %
- en 2019 33 %



- objectif 2023 : part des clubs > à **47 %**

# Tableau des demandes clubs en fonction des régions

Région	clubs bénéficiaires en 2020	% attribués aux clubs	clubs bénéficiaires en 2021	% attribués aux clubs	clubs bénéficiaires en 2022	% attribués aux clubs
AURA	20	53 %	7	52,7	14	56
BFC	5	63 %	3	39,4	4	40
BPL	9	32 %	7	43,7	9	35
Centre Val de Loire	4	72 %	3	53,5	6	49
Grand Est	4	43 %	10	58,0	10	45
Hauts de France	7	24 %	5	24,9	4	27
Ile de France	29	39 %	20	35,6	21	52
Normandie	5	67 %	7	74,2	6	44
Nouvelle Aquitaine	5	20 %	3	15,2	3	12
Occitanie MP	9	40 %	11	55,5	15	47
PACA	13	39 %	13	49,9	17	52

# Réflexions

- clubs trop peu nombreux à faire la demande
- les clubs qui répondent aux objectifs apportent du dynamisme aux Codep et aux régions ...
- d'où l'intérêt pour les régions d'inciter les clubs à déposer des demandes ANS

# Les objectifs de l'ANS

- transparence de la décision
- prise en compte des territoires ultra-marins
- accompagnement des porteurs de projet
- évaluation du dispositif et des actions

# Les objectifs de l'ANS

1. cohérence avec le PSF
2. orienter l'argent au plus près des pratiquants, donc des clubs
  1. d'où pour les clubs :
3. objectif prioritaire numéro 1 :
4. la féminisation
  1. > à 20,40 %
5. objectif prioritaire numéro 2 :
6. les actions pour les personnes en situation de handicap
  1. > à 9,4 %

# ANS part territoriale : les objectifs de l'ANS

- une limite :
- la part de l'accès au Haut Niveau ne doit pas dépasser 15 % du total
  
- les outre-mer :
- la somme attribuée est « sanctuarisée »
  - càd doit être réattribuée l'année suivante

# Axes d'amélioration

- lire soigneusement la note de cadrage !
- elle donne toutes les consignes



# Axes d'amélioration

- Code subvention

- mauvais adressage
- avec parfois des corrections difficiles
  - les Coreg qui mettent le Code région (géré par les CTAS)
  - des clubs ou Codep qui mettent le Code national (géré par le CNAS)
  - des DomTom non éligibles qui mettent le Code national (non gérés par la fédération)

## Codes subvention pour la campagne « Projet sportif fédéral 2021 »

A communiquer largement à vos associations pour les aiguiller dans le dépôt de leur demande de subvention sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Libellé subvention	Code subventions
<b>FFESSM - France - Projet sportif fédéral</b>	<b>2001</b>
FFESSM - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral	2002
FFESSM - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral	2003
FFESSM - Bretagne - Projet sportif fédéral	2004
FFESSM - Centre-Val de Loire - Projet sportif fédéral	2005
FFESSM - Grand Est - Projet sportif fédéral	2006
FFESSM - Hauts-de-France - Projet sportif fédéral	2007
FFESSM - Île-de-France - Projet sportif fédéral	2008

# Axes d'amélioration

- Code action
  - beaucoup de demandeurs n'ont pas mentionné le code action
  - d'autres en ont mis 2 à 3 !

## TABLEAU DES ACTIONS ÉLIGIBLES

### DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

OBJECTIF	CODE ACTION	ACTIONS VISANT À	ÉLIGIBILITÉ			INDICATEURS
			CLUB	DEP	REG	
A - FAVORISER LA MIXITÉ	A1	Rendre nos activités attractives pour les féminines				Augmentation du taux de féminisation et de fidélisation (licences)
B – RAJEUNIR NOTRE FÉDÉRATION	B1	Capter et fidéliser de nouveaux pratiquants âgés de moins de 25 ans et plus particulièrement les jeunes féminines				Nombre de jeunes accueillis / Disciplines supports / Prise de licence (enfant – jeune – adulte) / Augmentation du taux de féminisation
	B2	Développer des actions en lien avec l'éducation nationale ou le « privé » sous contrat, le sport scolaire (USEP, UGSEL, UNSS) ou l'enseignement supérieur et le sport universitaire (FFSU)				Nombre d'enseignants formés et initiés aux sports subaquatiques / Nombre de séjours scolaires ou universitaires / Nombre de sections sportives scolaires / Nombre de compétitions UNSS ou FNSU

# Axes d'amélioration

- Code action
  - pour 2023, seul le code sera à mettre
  - et un seul code par action
  - pour permettre une extraction « exploitable » du fichier Excel

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

**Exercice (début):** 2022

**Intitulé :** B1

**Fédération:** FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

**Objectifs :** Développer des actions en faveur des jeunes des QPV de Haguenau et de Bischwiller

Elle va dans le sens du projet sportif fédéral de la région et du club.

**Description :** Reconduction d'une section jeune avec l'appui de la mairie de Bischwiller et de Haguenau, comprenant 26 jeunes, dont 13 des QPV. Les cotisations seront réduites pour permettre aux jeunes d'adhérer.



# Axes d'amélioration : Code action

- pour 2023, amélioration et simplification des Codes actions
- avec un net distinguo pour les actions qui n'entrent pas dans l'enveloppe globale
  - par exemple accès territorial au HN

# Axes d'amélioration

- un seul dossier
- quel que soit le nombre d'actions
  
- et un seul code par action
  - quand bien même cette action couvre plusieurs codes

# Changement de l'action envisagée

- Certains dossiers changent d'objet en cours d'année, merci de nous en avertir !
  - action promotion de la féminisation qui devient promotion de la NEV ...
- si une action devenait impossible à réaliser,
- il est possible de proposer une action « similaire »
- en accord avec la note de cadrage
- condition : avertir le CTAS
- modifier le dossier dans LCA



# Axes d'amélioration : les CRF

- il manque encore des comptes rendus financiers de 2021
- problème de report des actions de 2020 sur 2021 et parfois même de 2020 sur 2022
- fin des reports possible
- pour 2023 :
- le CRF devra accompagner le dépôt de dossier

# Axes d'amélioration

- les CRF de 2021
- ils ne peuvent pas être copie conforme du budget prévisionnel !
- sauf miracle ...

# Axes d'amélioration

- la ventilation vers les clubs
  - certaines régions ont trop peu de demandes club

# Pour les CTAS

- mise à disposition d'un fichier Excel
- pour le compte rendu des décisions
- ce fichier sera le même pour toutes les régions
- il facilitera le W des CTAS et du CNAS
  
- il y aura une trame imposée pour compte rendu à donner à l'ANS
- **quantifier et motiver les refus sur ce même fichier et non sur Osiris**
- c'est notre référente de l'ANS qui signifiera ces refus aux clubs ou au OD

# Dernier axe d'amélioration : Formation pour les CTAS

- formation interne, faite par la fédération
- et non plus par l'ANS (ou en plus de la formation ANS)
- ciblée FFESSM !
- dès le mois de janvier
- en visio, sur une ou deux soirées
  
- **à rediffuser par les CTAS en région, vers les clubs et OD**

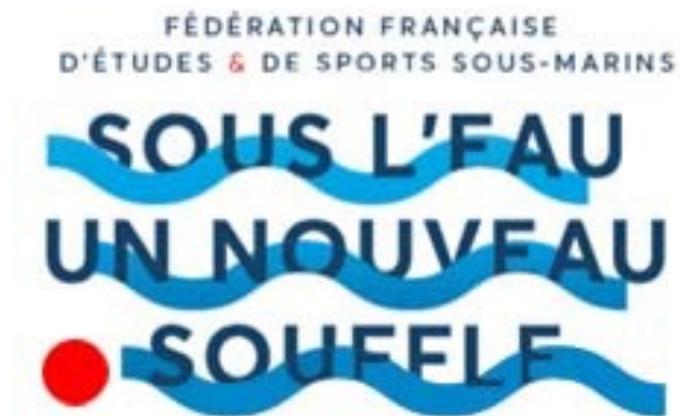
# CNAS

- changement de composition
- car Yvon était délégué des Codep au CNAS et est devenu membre du CDN
- le nouveau tirage au sort des membres a donné :
- représentant(e)s des régions :
  - Myriam Ziane                      BFC
  - Joël Lebret                         Normandie
- représentants des Codep
  - Dominique Asaro                 95
  - Renaud Helstroffer             69

# CNAS

- changement de composition pour les mb du CDN
- DTN
- trésorier : Emmanuel Serval
- salariée : Aurélie
- président adjoint

# Vos questions ?





FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Autres subventions, partenariat, mécénat

Manu Serval, Claire Legain



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Rajeunissement de la filière

Rajeunir notre fédération  
Rajeunir les pratiquants et les cadres

Greg Poirier, Fred Di Meglio

# Rajeunissement de la filière

- **En 20 ans, l'âge moyen du licencié a augmenté de 10 ans et se situe dans tranche d'âge 41-50 ans**
- **Les moins de 18 ans représente 15% des licenciés**
- **La COVID a fait chuter chiffres Enfant et Jeunes**
- **(passage de 7,7% à 6,4% des moins de 14 ans)**
- **L'âge moyen de nos moniteurs est de 50 ans pour le premier degré**
- **Et passe à 55 ans pour nos deuxième degré**
- **La féminisation fait gagner 5 à 8 ans d'âge moyen**

# Rajeunissement de la filière PLONGEE

**Filière Encadrée (CDN mai et juin) :**

**PE 12 à 10 ans**

**PE 20 et N1 à 12 ans sans besoin dérogation**

**PE 40 à 14 ans, immersion sans palier obligatoire**

**Filière Autonome (CDN septembre) :**

**PA 12 à 16 ans et PA 20 à 16 ans , avec modification CdS à faire**

**PA 40 à 17 ans , avec modification CdS à faire (art. A322-88)**

**Perspectives pour cadres ?**

# Rajeunissement de la filière SPORT

**Acceptation Initiateur sportif à 16 ans (CDN septembre) :  
NAP, NEV, Apnée, Hockey**

**LTAD (développement à long terme athlete) coaching qui divise en  
étapes le cheminement d'un sportif enfant et ado  
(colloque national FFESSM acteurs performance 19/11)**

# Rajeunissement de la FFESSM

**Trophée des jeunes** remis au Salon plongée Paris 1/2023 :  
**“Les jeunes face à l'écoresponsabilité” concours en ligne**  
Ouvert à groupe mini 4 jeunes licenciés entre 8 et 17 ans issus club ou Codep

## **Challenge national subaquatique des jeunes**

sur Toulouse, soit 22 octobre, soit 4 novembre 2023

Chaque region ou à défaut Codep/club pourra presenter équipe  
(poussin, benjamin, minime, cadet, junior, handisub)

**Epreuves** : course hawaienne, apnée pince à linge, tir sur cible, Nev flotteur,  
hockey sub palet, palmes

Contact [jeunes@ffessm.fr](mailto:jeunes@ffessm.fr)



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

**FFESSM**

IMMERSION & EMOTION

# Rajeunissement de la FFESSM





FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

**FFESSM**

IMMERSION & EMOTION

# Modification des statuts



## Pourquoi ?

1. engagement électoral
2. pour coller au PSF
3. pour se mettre en conformité avec les lois
  1. obligation d'inscrire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023 **toutes** nos activités
  2. la loi de démocratisation du sport

## Engagement électoral, PSF

- la durée de la saison
  - du 1<sup>er</sup> septembre année n au 31 août n+1
  - pour des raisons comptables
- la fin du mandat n'était pas dans les statuts
  - elle y figurera
    - ce sera le 31 décembre de l'année des JO d'été.

# Le vote électronique

- systématisation de ce type de vote
- il vaut quorum
- seul mode de vote
  - validation du rapport moral, du rapport financier et du budget prévisionnel
- c'est un élément facilitateur pour l'organisation de l'AG
- cela permet d'avoir le quorum plus simplement
- cela permet de « repenser » le déroulement de nos AG

# La composition des Comités directeurs des OD

- les membres d'un comité directeur d'un OD doivent-ils être licenciés dans le territoire de cet OD ou pas ?

# Décret du 24 février 2022 pour les fédés

- obligation de faire figurer dans nos statuts l'intégralité de nos disciplines
- avant le 1 janvier 2023
  
- plusieurs de ces activités ne figurent pas nos statuts
  - rugby subaquatique,
  - sirènes, triton,
  - longe côte
  - fit 'palm
  - Handisub
  - sport santé ...

# Modifications au niveau des CACI

- débat en AG de Nantes



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Loi de démocratisation du sport

- dans ses grandes lignes
- qui est concerné ?
- quelles modifications statutaires ?

# Qui est concerné

- le national
- les régions sont impactées
- les Codep ne sont pas concernés directement, quoique ...

# Quelles modifications pour nous ?

- la composition du comité
  - féminisation
  - sièges réservés
  - part des sièges réservés

## La composition du comité : féminisation

- **« l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes n'est pas supérieur à 1 »**
- applicable dès 2024 pour les CDN
- et en 2028 pour les CDR

# La composition du comité : sièges réservés

- sportifs de haut niveau
- création d'une commission des sportifs de haut niveau,
- composée de membres élus par leurs pairs,
- qui désigne deux représentants,
- un homme et une femme,
- pour siéger dans les instances dirigeantes de la fédération délégataire,
- avec voix délibérative.

## La composition du comité : sièges réservés

- entraîneurs et arbitres
- des représentants des entraîneurs et des arbitres,
- élus par leurs pairs
- siègent avec **voix délibérative**
- au sein de l'organe collégial d'administration de la fédération délégataire.
  - donc créer un « collège » des arbitres et des entraîneurs
  - prévoir le mode d'élection

## La composition du comité : sièges réservés

- la part des sièges réservés ne peut être supérieure à 25%
- donc si on garde 20 membres au CDN, au maximum il ne peut y avoir que 5 sièges réservés
- nous aurons 2 athlètes de HN : 1 femme, 1 homme
- + arbitre, + entraîneur
  
- le médecin ne semble pas inclus dans ces sièges réservés ?
- les SCA probablement non plus

## Pouvoir électoral des clubs

- les clubs doivent représenter au moins 50 % du pouvoir électoral
- nous sommes à 100 %

# Loi de démocratisation : autres modifications pour nous ?

- la représentation strictement proportionnelle des SCA

# Les SCA : la représentation au CDN

- ce que dit la loi :
- « **le nombre de représentants des organismes agréés est proportionnel au nombre d'adhérents** »
- que signifie ceci ?
  - concerne le nombre de représentants élus des SCA au CDN
  - concerne le nombre de représentants élus des SCA aux CDR
- quel arrondi utiliser ?
  - l'arrondi mathématique
  - l'arrondi vers le bas
  - l'arrondi vers le haut

# Les SCA : la représentation au CDN

- nous avons un peu plus de 10 % des licences délivrées par les SCA
- nous devons donc avoir (un peu plus ?) de 10 % de représentants des SCA au CDN
- soit 2 membres
  - un homme et une femme ?

# les SCA : la représentation dans les CDR

- selon le nombre de licences délivrées par les SCA
- forte disparité régionale
- prévoir la mixité

# Les SCA : le pouvoir électoral

- nous avons la possibilité de « limiter » le pouvoir électoral des SCA à 20 %
- concerne surtout les Coreg avec une forte présence des SCA
- au niveau national, cela ne changera quasiment rien

# Loi de démocratisation : autres modifications pour nous ?

- **garantie d'accompagnement** pour les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques
  - c'est déjà le cas

## Autre obligation

- la délivrance ou le renouvellement de l'agrément est subordonné ... à la mise en œuvre de la politique publique du sport
- cette capacité est appréciée par le ministre des sports
- **il n'est donc pas possible de dire que le Handisub et le sport santé ne m'intéressent pas !**

# Nombre de mandats

- de plein exercice
- **3 maximum pour le national**
  - à appliquer dès 2024
- **3 maximum pour les régions**
  - un 4<sup>ème</sup> mandat est exceptionnellement possible
  - uniquement pour l'olympiade 2024-2028

# La rémunération du président :

ce que dit la loi

- **« les instances dirigeantes de la fédération se prononcent, dans un délai de deux mois à compter de l'élection de son président, sur le principe et le montant des indemnités allouées à celui-ci au titre de l'exercice de ses fonctions »**
- donc ces modalités doivent figurer dans les statuts, et la décision prise dans les 2 mois après l'élection

# Comité d'éthique

- nouvelle mission :
- fixe la liste des dirigeants nationaux et régionaux visés par la « transparence »
- contrôle leurs déclarations d'intérêts
  
- « il saisit la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de toute difficulté concernant ces déclarations d'intérêts »
  
- la déclinaison dans les régions n'est pas obligatoire

# Vos questions ?





FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Rénovation de l'organisation des AG nationales

Transformer une organisation très ancienne  
Libérer du temps pour des débats, pour des intervenants extérieurs

Fred Di Meglio, Yvon Ropert

# Rénovation des AG nationales

- **Suppression des réunions commissions du samedi matin, débat en CDN de juin avec les commissions nationales et les régions.**

peu pertinent, peu productif, coût financier

pour CTN débat évolutions plongée

- **Le vote des rapports commissions non prévu réglementairement, seule nécessité = présentation des activités à l'AG (RI art IV 1-1-4)**

- **Vote électronique pour toutes AG (quorum, grands électeurs).  
Démocratie directe des clubs-sca.**

**Il redonne du temps pour des Débats sur sujets d'actualités.**

**Permet d'inviter personnalités D.Sports, CNOSF, autres Fédé, Médias...**

# Rénovation des AG nationales

## ❖ La FFF

- 14 000 clubs amateurs
- 2,12 millions de licenciés
- 36 914 éducateurs entraîneurs, 235 000 dirigeants, 10 000 écoles de foot
- 400 000 bénévoles
- 171 072 licences féminines
- 22 ligues régionales

❖ Une journée pour l'AG en IDF (250 personnes)

❖ 3 jours dernièrement sur Nice quand l'organisation est faite en province (~ 400 personnes)

❖ Les votes se font en présentiels



# Rénovation des AG nationales



## ❖ La FFA athlétisme

- 2500 clubs
  - 316 000 licenciés
  - 870 éducateurs jeunes, 110 coachs athlé santé, 1 300 animateurs marche nordique
- 
- ❖ 1 CDN / 2 se fait en distanciel
  - ❖ une journée réunion des secrétaires et trésoriers des ligues et conférences ateliers et une journée pour l'AG
  - ❖ Présence des Pds de région tts les deux mois, 2 en présentesielles, 4 en distancielles

# Rénovation des AG nationales

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

AVIRON



## ❖ La FFA avirons

- 412 clubs
  - 45 000 licenciés
  - 870 éducateurs jeunes, 110 coachs athlé santé, 1 300 animateurs marche nordique
- 
- ❖ 1 CDN / 2 se fait en distanciel
  - ❖ 4 réunions en distanciel par an pour les commissions
  - ❖ Une journée pour l'AG
  - ❖ Pas de pré-réunion avant l'AG



# Rénovation des AG nationales

## ❖ La FFN natation

- 1300 clubs
- 208 000 licenciés
- 7 735 éducateurs dont 4 331 pro et 3 403 bénévoles
- ❖ 1 CDN / 2 se fait en distanciel
- ❖ 1 journée pour l'AG
- ❖ Pas de pré-réunion avant l'AG
- ❖ Présence des pdts de région en réunion distancielle tts les 2 mois
- ❖ Modernisation pour s'adapter aux contraintes économiques et sociétales



# Rénovation des AG nationales

**Des QUESTIONS se posent :**

- **Une journée ou deux journées ?**
- **Mise en place dans hall de l'AG, stands pour les commissions !**
- **Visio type webinar ouverte aux licenciés réalisée par chaque commission, une fois dans l'année, en amont de l'AG ?**
- **QUESTIONS LIBRES et DEBAT**



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Nouvelles politiques publiques :  
Observatoire ReX  
Sport santé  
Sciences participatives

Chantal Margouet

Fred Di Meglio

Vincent Maran



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Observatoire ReX

Chantal Margouet



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Retour Expérience activités subaquatiques

Le REX a pour objet de recueillir les témoignages, des situations ou des événements rapportés **volontairement** par les pratiquants :

- Accidents et incidents en cours de pratique
- Quasi-accidents
- Faits remarquables et bonnes pratiques, relatifs au matériel, aux conditions de pratique...

dans un objectif d'améliorer la sécurité des pratiquants quelles que soient les conditions de pratique :

- Loisir, formation, compétition, ...
- Mer, piscine, ...

# Nos objectifs et enjeux

## **Avoir une approche transverse et inclusive, tenant compte de toutes les disciplines de notre Fédération :**

- Dans un objectif d'amélioration de la pratique, quelle que soit l'activité concernée
- En démystifiant la déclaration : les pratiquants doivent se sentir acteurs de cette amélioration, pas jugés. La déclaration est anonyme, mais avec possibilité de communiquer les coordonnées
- En mettant nos commissions au cœur des analyses, en créant des groupes de travail
- Tout en répondant à une demande forte du Ministère

# Une ambition en 2 phases

## Recueil et restitution

- Mise à disposition d'un site national pour la saisie des REX en décembre 2022
- Mise en à disposition des cas remontés sur le site dès le 2<sup>ième</sup> trimestre 2023
- Fourniture d'un rapport annuel à destination du Ministère dès la fin du 4<sup>ième</sup> trimestre 2023

## Analyse

- Mise à disposition des remontées auprès des Commissions
- Chaque Commission analysera les cas remontés en vue de proposer des conseils, fiches guides quand c'est possible
- Mise en à disposition des fiches guides dès le 2<sup>ième</sup> semestre 2023



Un REX efficace => un REX qui apporte de la matière

↪ **Importance d'une communication suivie**

↪ **Importance des relais locaux**

**Merci**  
pour votre attention

# Sport santé

Fred Di Meglio



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS



# SPORT SANTE

Stratégie nationale = enjeu de santé publique  
et priorité des politiques publiques

## Quatre axes de la stratégie nationale de l'Etat :

Inscrit dans le plan national de santé publique « Priorité Prévention » 2019-2024

Inscrit dans la loi Santé et Sport depuis décret 30 décembre 2016 :

Le Sport comme un médicament pour la santé physique et mentale.

Ministère de la Santé et Ministère des Sports sous l'autorité du 1<sup>er</sup> Ministre.

- \* **Promotion de la santé et du bien être par l'APS**
- \* **Développement de l'offre de l'APA, sport sur ordonnance**
- \* **Protection santé sportifs et pratiquants, Renforcement de la sécurité des pratiques**
- \* **Renforcement et diffusion des connaissances APS et santé**



# SPORT SANTE

Stratégie nationale = enjeu de santé publique  
et priorité des politiques publiques

## Loi de démocratisation du sport du 2 mars 2022

Insiste dans son titre 1 (Développement du sport pour tous) sur le sport santé et l'APA (activité physique adaptée).

Avec modifications du Code de la Santé publique.

Avec modifications du Code du Sport

**« Afin de faciliter et de promouvoir l'accès à l'activité physique et sportive à des fins de santé et à travers l'activité physique adaptée ».**

*Sur le site officiel de la République Française « Les principales dispositions de la loi de démocratisation du sport : Sport santé et Parité ».*



# SPORT SANTE

Stratégie nationale = enjeu de santé publique  
et priorité des politiques publiques

**Sport Santé est devenu une mission d'intérêt général, inscrit dans la loi et dans les obligations du mouvement sportif.**

**Toute Fédération sportive et ses Organes Déconcentrés s'opposant à cela pourrait faire remettre en question son agrément et sa délégation, par refus des principes du contrat obligatoire d'Engagement Républicain.**



# SPORT SANTE

Stratégie nationale = enjeu de santé publique  
et priorité des politiques publiques

## Moyens mis en œuvre

- **Communication – sensibilisation du public, Clubs et OD**
- **Changement de concept !...**
- **Formation cadres avec module spécifique activités subaquatiques**
- **Carnet de suivi du pratiquant sport santé**
- **Salon plongée (espace Bien-Être, Santé et Handisub)**